



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie persistante de psychotropes

Question écrite n° 7416

Texte de la question

Mme Dieynaba Diop attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la pénurie persistante de médicaments psychotropes qui touche actuellement la France. Depuis plusieurs mois, les professionnels de santé comme les patients alertent sur les tensions croissantes d'approvisionnement concernant plusieurs molécules essentielles à la prise en charge des troubles psychiatriques, notamment la quétiapine, le lithium, la sertraline ou encore la venlafaxine. Depuis le 1er janvier 2025, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a signalé quatorze cas de tensions ou de ruptures de stock concernant des médicaments psychotropes. Ces pénuries ont des conséquences particulièrement graves pour les patients atteints de troubles mentaux, mettant en péril la continuité des soins, la stabilité des traitements et, dans certains cas, la sécurité même des personnes concernées. Elles génèrent également une forte inquiétude chez les soignants et les familles, contraints de jongler avec des solutions de substitution parfois inadaptées ou indisponibles localement. Alors que les pathologies psychiatriques sont en constante augmentation, que les besoins en santé mentale ne cessent de croître, que le Gouvernement l'avait érigée en grande cause nationale, cette situation révèle une vulnérabilité préoccupante du système français d'approvisionnement en médicaments essentiels. En conséquence, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir un accès pérenne aux traitements psychotropes nécessaires aux patients, sécuriser la chaîne d'approvisionnement et la production de ces médicaments et améliorer la transparence sur l'état des stocks et les délais de rétablissement des approvisionnements.

Données clés

Auteur : [Mme Dieynaba Diop](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7416

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025